

COMPTE RENDU

Réunions publiques thématiques Grenelle 2015

Thématique : « Ville(s) éco-citoyenne(s) »

Vendredi 23 janvier 2009,
Atelier d'Urbanisme - 45 rue Rabelais Perpignan

Objet : vendredi 23 janvier 2009, la Ville de Perpignan et Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération ont réuni, pour une deuxième consultation publique, des représentants de la société civile : associations de quartiers, représentants d'associations liées au développement durable, chefs d'entreprises, membres du comité de développement....

Objectif de la réunion :

- Bilan et éléments de réponse donnés sur les points abordés lors de la précédente réunion publique
- Présentation de l'avant projet du programme d'actions prévisionnel, sous forme de plan détaillé
- Echanges avec l'assistance pour compléter cet avant projet,

■ Introduction de Nathalie Beaufiles, Adjoint au Maire de Perpignan,

A la demande des membres présents, elle rappelle brièvement le contexte : en début d'année 2008 la Ville de Perpignan et la Communauté d'agglomération ont signé avec l'Etat une convention cadre appelée G2015 qui comporte 6 chapitres et des objectifs. Cette convention est la feuille de route à partir de laquelle, nous allons définir et engager un programme d'actions.

Ce calendrier est court. Il s'agit de mettre en place d'ici février 2009 un programme d'actions à l'horizon 2015, qui sera soumis pour validation à l'Etat et aux divers financeurs. En septembre, un groupement de bureaux d'études expérimentés a été désigné afin de nous accompagner dans cette démarche.

Aujourd'hui nous poursuivons l'étape de la concertation : après une réunion générale sur toutes les thématiques du Grenelle en novembre 2008, une autre réunion spécifique sur la thématique ville éco citoyenne a eu lieu, le 17 décembre 2008. Le débat était volontairement très large pour vous permettre de vous exprimer sur les éléments, actions qui vous semblaient importants de mettre en place. Ces éléments ont été intégrés dans les fiches actions en cours d'élaboration.

Ce soir, c'est la deuxième réunion publique sur ce sujet.

L'objet de cette réunion du 23 janvier 2009 est de vous présenter l'avant projet de programme d'actions issue de ces réflexions afin de recueillir vos avis et réactions sur ce programme prévisionnel.

Nous vous présenterons uniquement la partie qui concerne la thématique "Villes éco-citoyennes". D'autres réunions sont programmées sur les autres thématiques.

Elle précise que ce dossier est très important et que la Ville de Perpignan a été labellisée par le "concours national des villes et pôles d'excellence de cœur de ville 2008", pour sa démarche engagée au titre du Grenelle.

Elle présente ensuite, le plan de fiche N° 1: programmes et aux actions de sensibilisation des acteurs et des citoyens.

NB : l'avant projet de programme d'actions présenté lors de la réunion est repris à la fin de ce compte-rendu.

La parole est laissée au public

- **M Nicolas Charbonneau, Président de l'association Energie citoyenne** est intéressé par le conseil de développement durable et demande en quoi il consiste et comment il sera composé.

- **Mme Cottineau**, indique que le conseil de développement durable est une instance de concertation rassemblant acteurs de la société civile : habitants, associations.... Organe participatif et consultatif, il aura pour mission : d'organiser le débat citoyen, autour de la G2015, de s'assurer que la participation citoyenne est effective et de suivre (s'assure de l'avancée des projets et de la tenue du calendrier, comme des résultats annoncés dans le programme d'actions).

Il prendra le relai de l'actuel conseil de développement.

Les anciens membres du conseil qui le souhaitent seront invités à poursuivre leur activité, mais il sera aussi ouvert à d'autres personnes. L'idée étant de conserver la dynamique engagée lors des réunions thématique de concertation, comme celle d'aujourd'hui et de proposer aux personnes qui ont participé à ces réunions, de continuer à s'impliquer dans la durée en participant au Conseil de développement.

- **M Serge Pioli de Loco vélo** insiste sur les modes de déplacement doux, qui doivent être le fil rouge de toute la démarche, et tout le reste vient après. Il veut saluer la démarche de la commune de Peyrestortes qui fait le ramassage des ordures avec des chevaux et des vélos triporteurs avec assistance électrique. Selon lui, les déplacements sont une condition sine qua non de tout le reste, les personnes se déplacent pour travailler, consommer, les denrées sont elles aussi transportées.....

- **Mme Braschi** précise que le ramassage des ordures dans le centre ancien de Peyrestortes sera réalisé au moyen d'une charrette hippomobile tractée par 2 chevaux, permettant de concilier les objectifs du développement durable et de limiter les émissions de CO2. Ce genre de collecte répond, dans ce cas, aux problématiques des lieux difficilement accessibles en camion benne.

- **Mme Beaufile** précise que sur le centre ancien de Perpignan, une collecte des ordures ménagères pourrait se faire à vélos.

- **M Claude Madrenas** interpelle les membres du groupe de travail sur la propreté de l'espace public.

- **M Perez Couffe** explique que pour améliorer la propreté de l'espace public, il faut privilégier la prévention, prévoir sur le terrain des brigades vertes et lutter contre les déjections canines.

- **Mme Bastié** ajoute que la Ville de Perpignan dispose de médiateurs environnement qui sillonnent tout le territoire afin, dans un objectif de prévention et de sensibilisation, Il s'agit de limiter les déchets jetés sur la voie publique ou pour ceux destinés à être collectés qu'ils soient déposés à la bonne heure.

- **Mme Beaufile** ajoute qu'il y a un gros travail à faire sur les comportements et indique que le but de cette réunion est justement de bâtir un programme de sensibilisation.

- **Mme Astrid Osland, association Vélo en Têt** indique que ce groupe de travail attend que l'assistance réagisse par rapport à un programme d'actions, elle trouve que les actions listées sont très bien mais elle voit la limite des évènements festifs organisés autour de ce thème. Après de telles animations, il faudrait que le comportement des personnes présentes, évolue et il faut également créer un environnement propice à la pratique du vélo.

En ce qui concerne le tri des déchets, c'est bien mais il ne faut pas oublier de sensibiliser le public à l'utilisation des produits phytosanitaires, qui sont des produits dangereux. Elle trouve qu'il est dur de faire évoluer les comportements. Elle a fait une action sur la propreté, le ramassage des déchets jetés dans la nature, mais au bout d'un moment l'action rencontre des limites.

- **Mme Beaufile** souligne que c'est toute la difficulté de cet atelier ville éco citoyenne, où il faut se préoccuper de la sensibilisation des citoyens, en trouvant des moyens pour changer les comportements.

Il faut inciter les personnes à utiliser le vélo dans leur déplacement mais si les pistes cyclables ne sont pas créées cela n'a pas d'intérêt. La ville éco citoyenne porte le message sur toutes les thématiques.

Le groupe ville éco citoyenne va sensibiliser le public pour qu'il utilise le vélo, mais le groupe de travail sur la mobilité doit prévoir les infrastructures nécessaires aux deux roues. Le groupe Ville éco citoyenne est complémentaire de l'action qui va être faite dans les autres groupes de travail.

- **M Pioli** souhaite que l'accent soit porté sur les déplacements, le pédibus est important, après la sensibilisation, il faut que dans les structures publiques, on soit capable d'accueillir les jeunes qui utilisent de nouveaux modes de déplacement. Il faut créer des arceaux de sécurité pour les deux roues et d'autres pour les motards. Il souhaite qu'il y ait plus d'échanges sur le forum du grenelle 2015.

- **Mme Braschi** précise qu'à côté des grandes animations comme la fête du tri, l'agglomération a créé un service de développement de la collecte sélective composé de sept personnes. Avec le partenariat du SYDETOM66, l'objectif 2009, est d'informer tous les habitants de la Communauté d'Agglomération, en matière de tri sélectif.

- **Mme Beaufile** indique que l'objectif est de changer les comportements au quotidien, dans le contenu du programme proposé, il y a de l'évènementiel mais pas seulement, il est proposé également de changer les pratiques quotidiennes.

- **Mme Claude Madrenas** demande où en est l'installation des poubelles de tri dans le centre ville ?

- **Mme Braschi** indique qu'une étude, qui répondrait aux problématiques des centres anciens, (problème de stockage...), est en cours. Toutefois, les particuliers peuvent déposer leurs déchets triés dans les colonnes d'apport volontaire.

- **M BEGON, de l'association Planète Sciences les Petits Débrouillards** se demande s'il ne serait pas possible de regrouper les points informations énergie qui existent à différents niveaux territoriaux, pour faire des économies d'échelle.

- **Mme Cottineau** indique qu'il existe un point info énergie départemental, mais, la troisième fiche présentée ce soir concerne la possibilité de créer une maison grenelle du 2015, véritable guichet unique permettant de renseigner la population sur les différentes thématiques du grenelle y compris celle de l'énergie. Là encore, c'est une action envisagée qui soumise à votre avis.

- **M Jean Michel Henric** souhaite que la société civile soit très impliquée dans la démarche Grenelle 2015, et pour renforcer cet objectif il faudra confier la présidence du conseil de développement durable à un membre de la société civile.

- **Mme Cottineau** ajoute que le conseil de développement durable s'inscrit dans cette démarche de participation et d'implication de la société civile.
- **Mme Beaufigli** indique que pour chaque thème il faut trouver l'action qui permette de modifier le comportement des citoyens.
- **Mme Barlier** précise qu'il faut étendre la consommation des fruits et légumes et il faut développer les repas bio proposés en cantine.
- **Mme Cottineau** indique que le développement des repas bio dans les cantines est un objectif du Grenelle et une action en cours qui a démarré à la rentrée 2008. En effet à Perpignan, le syndicat qui gère la restauration scolaire a pour objectif d'approvisionner les cantines de la Ville presque exclusivement par des fruits et légumes issus de l'agriculture locale, quelle soit conventionnelle, raisonnée ou Bio. Dès les mois de février-mars 2009, un premier bilan sera fait à ce sujet.
- **Mme Barlier** indique que depuis cette année, le lycée de Canet propose une seconde qui a une filière développement durable. Deux professeurs : un de SVT et un de physique sont concernés par cette démarche.
- **Mme Beaufigli** ajoute que la Maison de l'Emploi travaille aussi sur la problématique du développement durable.
- **Mme Sandrine Berot, association Planète Sciences les Petits Débrouillards** souligne qu'ils ont beaucoup d'actions concrètes à proposer par rapport au contenu de la fiche qui est présentée.
- **Mme Cottineau** lui répond, qu'un rendez vous sera pris, avec leur association, à ce sujet, dans le courant du mois de février.
- **Mme Astrid Osland** indique qu'en tant qu'association, ils ont réalisé les actions 5 et 6 de la fiche : sensibilisation au tri des déchets dans les écoles et opération Nettoyons la nature. Ces deux actions ont été menées sur une école du quartier Saint Gaudérique et il est très important que les instituteurs se sentent impliqués par cette démarche. Pour l'opération Nettoyons la nature, personne ne voulait prendre la responsabilité de cette journée, au cas où des enfants se blesseraient avec des seringues. Il faut que les instituteurs se sentent impliqués et soutenus, le risque existe également, en pratiquant par exemple une activité de jardinage à l'école, les enfants peuvent se blesser avec une bêche.
- **M Viala** précise qu'il ne faut pas faire des choses trop abstraites.
- **M Perez Couffe** ajoute que lorsqu'une action de nettoyage de la nature est programmée, des gants et des sacs poubelle sont fournis aux enfants, mais il faut que les parents jouent le jeu et donnent une autorisation parentale. Je sais aussi qu'une commune a un projet intitulé : "un enfant, un arbre" : un enfant plantera un arbre sur un terrain communal pour qu'il s'identifie à cet arbre et soit plus respectueux de la nature.
- **M Serge Pioli** estime que chez les enfants existe le problème de l'obésité. Une fois, ils ont organisé une sortie à vélos qui comportait 12km allé et 12 km retour. Sur toute la classe, quatre élèves, pour cause de surpoids, n'ont pas pu effectuer l'intégralité du trajet. En moyenne, les élèves parcourent 1.2km pour se rendre de leur habitation à leur lycée, alors que ce trajet pourrait se faire à vélo, réduisant ainsi le bruit, la pollution et l'obésité des jeunes. Un enfant qui bouge a moins de chance de devenir obèse. Pour favoriser cette pratique, il est nécessaire de faire des pistes cyclables autour des établissements scolaires. Il pourrait aussi être envisageable de fournir gratuitement aux enfants un vélo pour ces déplacements. Les enfants du primaire, pourraient être accompagnés par un adulte participant à un car à pattes à vélos.

- **Mme Barlier** indique que les pistes cyclables à Canet sont bien, mais elles s'arrêtent sur de la terre, il manque 1 km pour que le parcours à vélos soit sécurisé, c'est dommage car la piste n'est pas utilisée. Les BIP qui ont été installés à Perpignan sont une bonne chose, mais ils pourraient aussi être présents à l'approche des collèges, de la Casa Musicale... et il faudrait également baisser l'âge d'utilisation des usagers des BIP, à partir de 12 ans au lieu de 16 ans actuellement. A 12 ans, un enfant peut circuler à vélo.

Est-ce qu'on ne peut pas privilégier les actions plutôt que les supports papier ?

- **Mme Beaufiles** indique que les fiches ainsi présentées ont oublié les étudiants, qui devront être intégrés dans les actions de sensibilisation. Il faut être novateur dans la sensibilisation sur la thématique des déchets ou pour l'opération nettoignons la nature.

- **Mme Liegey** précise que les fiches pédagogiques sont données aux enseignants, en tant que supports de cours, elles ne sont pas distribuées aux élèves.

- **Mme Beaufiles** ajoute que les actions concrètes, réalisées par les enfants, sont orientées sur le geste et la pratique, tandis que les fiches, qui ont un contenu plus théorique, sont données aux enseignants.

- **Mme Maurel** : il y a longtemps qu'on souhaite impliquer les jeunes dans la propreté de leur quartier. Elle estime qu'il faudrait intervenir sur le grand secteur de Vernet Salanque et sur le nettoyage du ruisseau. Il faudrait peut-être mobiliser les enfants des écoles Jean Jaures et Vernet Salanque pour qu'ils deviennent plus respectueux de leur environnement.

- **Mme Berrot** demande comment fonctionnent les sorties pédagogiques.

- **Mme Barlier**, en tant que parent, a participé à trois reprises à des opérations nettoignons la nature. Chaque fois, cela se passe très bien : des conteneurs sont mis à leur disposition, des gants sont distribués aux enfants ainsi que des tee-shirts pour qu'ils soient identifiés. L'ambiance est conviviale et la journée se termine par un goûter. Les participants ont envie de le faire plus souvent.

- **M Pioli** estime que tout est basé sur la bonne volonté des personnes et en raison des responsabilités le chef d'établissement peut refuser ce genre d'action. Il existe des risques dans de nombreuses activités, les fiches pédagogiques sont utiles ainsi que le Grenelle 2015, mais le changement des comportements prendra 50 ans, sinon il faut se concentrer sur 2 ou 3 petites choses et s'appuyer sur des gens volontaristes pour que cela avance, en faisant du lobbying.

- **M Carlio de Véolia Eau**, à propos de lobbying, pense aux associations sportives, culturelles, avec lesquelles il est nécessaire de travailler pour apporter plus de dynamisme.

- **Mme Liegey** ajoute, à ce sujet, que la Fête du Tri n'est pas une fin en soi, c'est le réseau de partenaires qui est créé autour, composé d'environ une cinquantaine de membres et qui deviennent à leur tour des relais. Parmi ceux-ci un partenaire souhaite relancer le carnaval de Perpignan en utilisant des matériaux recyclés.

- **Mme Osland** indique que les plantations d'arbres réalisées par des enfants constituent une bonne initiative, mais trois mois après l'arbre est laissé à son triste sort, il est nécessaire, en faisant de la pédagogie, d'agir sur la durée sinon l'action engagée est contre productive.

- **M Charbonneau, association étudiante "énergie citoyenne"** estime que réaliser un programme d'actions G 2015 est utile, il a étudié ce qui se faisait dans d'autres villes, il estime qu'à Perpignan on n'est pas bon en ce qui concerne la pratique du vélo, ou le tri sélectif, les horaires de bus qui devraient être plus tardifs...mais il faut rester positif, son association a espoir de changer les comportements des étudiants. Il faut que la France s'inspire des pratiques de l'Allemagne.

- **Mme Beaufiles** lui demande comment son association fait pour sensibiliser les étudiants ?

- **M Charbonneau** explique que son association tient des stands, à la fac, ils organisent aussi une grosse semaine en mars, avec des repas bio, des conférences, avec tous les bénévoles de l'association. Ils ont également demandé à l'école des Beaux Arts de Perpignan de faire une campagne de sensibilisation, ayant pour titre : « le climat change et vous » afin de marier l'art et la provocation pour faire réagir les étudiants.
- **Mme Beaufils** lui demande si son association est à l'initiative de la conclusion de la charte du développement durable de l'université.
- **M Charbonneau** lui répond par l'affirmative.
- **M Henric** précise qu'une initiative a été menée avec un bus desservant la fac le soir, mais la communication n'a pas été assez importante.
- **M Henric** ajoute que ce soir des fiches sont présentées, mais il veut souligner que des actions se font déjà
- **Mme Barlier** précise qu'en ce qui concerne les projets à destination des adolescents, ils en ont marre du tri des déchets, ils en font depuis qu'ils sont petits. Elle se demande ce qui peut impliquer un adolescent au développement durable. Il faut peut-être redonner le goût de l'effort aux jeunes et ce goût de l'effort se retrouve dans le sport.
- **Mme Beaufils** indique qu'au niveau national il existe un agenda 21 du sport, il faudrait réfléchir en ce sens au niveau local.
- **M Pioli**, sait que les étudiants ne sont pas argentés, donc il faut les informer sur les tarifs des bus. Souvent, ils ont une voiture qui leur coûte très cher, s'ils peuvent bénéficier de tarifs sur les transports en commun, ils seront intéressés. Il faudrait aussi créer une piste cyclable entre l'université et le centre ville. La piste cyclable de la Passio Velia n'est pas continue ensuite il faut traverser en vélos un boulevard très dangereux.
- **M Perez Couffe** indique que les étudiants asiatiques ont cette culture du vélo.
- **M Begon** ajoute, par rapport à l'axe 4 action 1 de la fiche, relatif aux projets de vacances axés sur le développement durable que l'association projette de mettre en place des chantiers de jeunes pour les 14-18 ans. Pendant une semaine, les enfants travailleraient une demi journée sur un projet de développement durable et l'autre demi journée serait consacrée à un autre projet : l'aménagement du littoral, poser des ganivelles.....

Mme Beaufils expose ensuite le projet à destination des acteurs économiques.

- **M Marti, résident de Canet en Roussillon** remarque qu'en ce qui concerne l'axe 5 action 3, il ne voit pas mentionné le public handicapé, il pense que la France a du retard, à ce sujet, dans le domaine de la vie civile et du travail.
- **Mme Beaufils** indique que ce n'est pas un oubli, mais la fiche n'est pas exhaustive, dans la fiche présentée est juste évoqué la partie sensibilisation des entreprises, sans plus de détail.
- **M Marti** demande s'il n'existe pas un aspect contraignant afin de faire respecter les objectifs du Grenelle 2015. Il réside dans un village de l'agglomération qui ne brille pas en matière de développement durable. Il n'est toujours pas convaincu qu'il y ait le même engagement sur les autres communes de l'agglomération. Il demande ce qu'il en est de la mise en œuvre ?
- **Mme Cottineau** explique que les deux collectivités qui s'engagent sont l'agglomération et la Ville de Perpignan mais le but est d'entraîner, dans l'exemplarité de la démarche, les autres communes de l'agglomération.

- **Mme Beaufile** précise qu'en ce qui concerne l'aspect matériel on peut être très volontariste mais dès que l'on touche aux comportements, il faut être incitatif sans utiliser la sanction.
- **M Marti** demande comment cela se passe en cas de résistance des élus d'une commune, l'agglomération peut-elle avoir une influence sur les autres élus ?
- **M Perez Couffe** explique qu'en ce qui concerne la commande publique, celle-ci peut répondre à des objectifs de développement durable. En effet, une partie du matériel qui est fourni aux communes est acheté par l'agglomération, dans le cadre d'une commande globale.
- **M Marti** indique que dans le domaine de la rénovation des bâtiments, les communes gardent leur libre arbitre.
- **M Perez Couffe** précise que l'engagement dans la démarche grenelle 2015 permettra de sensibiliser les autres communes, ensuite il y aura pour certaines d'entre elles une volonté de mimétisme.
- **Mme Cottineau** explique que la démarche grenelle 2015 ne peut pas être imposée aux communes mais il faut espérer que cela fasse boule de neige.
- **Mme Osland**, à propos de l'axe 5, sur les outils de sensibilisation à destination des entreprises, ne comprend pas pourquoi, un site de covoiturage n'est pas mis en place par les collectivités.
- **M Perez Couffe** lui répond qu'il existe à l'agglomération un plan de déplacement d'administration, la pratique du covoiturage est également favorisée. Pour ce second sujet, un intranet fonctionne, à l'agglomération, depuis le mois de juin 2008.
- **Mme Cottineau** ajoute qu'il est prévu également entreprendre la même démarche à la Ville de Perpignan. Elle a entendu aussi que France Bleu avait mis en place une plateforme de covoiturage sur son site internet.
- **M Charbonneau** indique que d'après Nicolas Hulot, ce sont les citoyens qui font bouger les choses, mais c'est surtout la commande publique, pour le moment la société n'est pas prête pour le 100% bio dans les cantines.
- **M Perez Couffe** ajoute également que dans les bureaux de l'agglomération, ils ont deux poubelles pour trier les déchets et le courrier est imprimé sur du papier recyclé.
- **M Charbonneau** demande si les deux collectivités vont adhérer à la campagne display ? Cette démarche consiste à afficher à l'entrée de chaque bâtiment public, sa consommation énergétique.
- **M Perez Couffe** lui répond que le nouvel Hôtel d'agglomération respecte des normes environnementales.
- **Mme Cottineau** ajoute que la ville de Perpignan a construit plusieurs groupes scolaires respectant des normes HQE. Parmi ceux-ci, l'école Claude Simon affiche quotidiennement son bilan énergétique. Elle indique également que l'atelier énergie a évoqué cette technique mais que rien n'est décidé.
- **M Henric** essaie quant à lui de mettre en place le covoiturage entre les élus, lorsqu'ils se rendent à des réunions dans les diverses communes de l'agglomération.
- **M Carlio**, à propos de la pratique du covoiturage, précise qu'à Narbonne il existe un système de voitures partagées, qui fonctionne sur le même principe que les vélos BIP.

- **Mme Cottineau** répond que cette possibilité a été évoqué aussi, mais pour le moment mise en suspend.

- **Mme Barlier** explique qu'elle fait du covoiturage depuis 10 ans pour amener ses enfants à l'école. Maintenant, ce sont les enfants qui s'en chargent et qui le proposent. Elle leur a demandé, quant ils proposent une activité, de prévoir également le mode de transport : bus, covoiturage....

Elle reconnaît que le covoiturage n'est pas évident, mais à force de le pratiquer cela devient un état d'esprit.

- **M Marti**, utilise beaucoup les transports en commun pour ses trajets professionnels à l'étranger mais aussi en France, notamment le bus et le train. Mais En France, malheureusement, les cadres et chefs d'entreprises pensent que l'usage des transports en commun n'est pas pour eux. Ils ont toujours de bonnes raisons pour ne pas les utiliser alors que dans certains pays anglo-saxons ce n'est pas le cas. M. Marti pense qu'il faut sortir de ce côté élitiste ou pour des raisons de performance on justifie l'usage de la voiture.

Les pratiques vont devoir changer et il faudra aussi inclure dans cette démarche les élus, il y a beaucoup de choses à faire sur le plan de la pédagogie.

Il pense également qu'il faut développer l'inter modalité des transports : utiliser le train puis le tramway...

Madame Beaufiles remercie l'assistance pour avoir participer activement à cette réunion, au cours de laquelle de nombreux sujets ont été évoqués.

Clôture de la réunion à 20h30.



Réunions publiques Thématiques – Janvier 2009

Présentation de l'avant projet de programme d'actions

Thématique : "Ville(s) éco-citoyenne(s)"

Vendredi 23 janvier 2009

- **Axe 1 – stratégie de communication sur les objectifs du Grenelle 2015**
 - **Axe 1. Action 1 : développer des réseaux de prescripteurs**
 - Elus
 - écoles, centres de loisirs, conseil municipal des jeunes
 - entreprises et associations de zones d'activités économiques
 - associations et citoyens

 - **Axe 1. Action 2 : développer les plates-formes d'échanges**
 - réunions publiques
 - un site internet d'information grand public avec la possibilité de participer à des forums en ligne
 - un site intranet d'échanges de ressources et de contributions des techniciens référents
 - conseil de développement durable

 - **Axe 1. Action 3 : Mettre en place un plan de communication pluriannuel et mutualisé aggro et ville**
 - renforcer les outils et mutualiser les moyens humains et financiers.
 - créer et organiser un programme d'actions et de communication visant à valoriser l'avancement de la G2015
 - Diffuser et valoriser les actions exemplaires

 - Concernant les moyens : privilégier des outils de communication durable qui ont un faible bilan carbone : e-mailing, NTIC... et privilégier et les nouvelles formes de communication plus vivantes

N° et Titre de la
fiche

Eco-citoyenneté 1 : Programmes et actions de sensibilisation des acteurs et des citoyens

• Axe 2- Développer les outils de Sensibilisation sur les thématiques du grenelle à destination du grand public

→ sur la thématique Générique du développement durable

- Action 1 : créer et organiser un programme annuel d'animations

- 1) les économies d'énergies et énergies renouvelables (réunions, rubrique pratique sur internet, un point information centralisé style agence locale de l'énergie, bons gestes, brigade anti-gaspi...)
- 2) les modes de déplacements doux
- 3) Le tri sélectif et les déchets (campagnes de communication, réseau renforcé d'ambassadeurs du tri et réseau de communes test)
- 4) la propreté de l'espace public
- 5) les espaces naturels et la trame verte - les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires - Promotion d'une gestion économe de la ressource en eau
- 6) l'agriculture et l'alimentation (circuits courts de distribution et promotion de la conso de fruits et légumes) -> développer les jardins familiaux, pérenniser et développer les animations existantes (Rallye patrimoine et terroir, concours des minis toques, la semaine du goût, Perpignan Découvre son Agriculture....)

- Action 2 - création d'outils de sensibilisation

arts-plastiques, supports audio et vidéo, dessin animé, guide pratique, BD...

- Action 3 : fédérer les acteurs autour des évènementiels de la ville et de l'agglomération pour la promotion de la G2015.

- 1) un événement phare
la Fête du tri et de la semaine du développement durable
 - 2) événements annuels et récurrents
- Foire exposition et salon rêve de nature (mi-avril), la fraîche attitude et Vis ta mine (fin mai, début juin), les Estivales – juillet (août), Festival International Visa pour l'image et visa Off (début septembre), semaine nationale de la mobilité tous à vélo sur l'agglomération (16 au 22 septembre), les rencontres économiques (mi-octobre)

Descriptif

Eco-citoyenneté 1 : Programmes et actions de sensibilisation des acteurs et des citoyens

• **Axe 3- Développer les outils de sensibilisation sur les thématiques du Grenelle à destination des enfants et scolaires.**

→ sur la thématique Générique du développement durable

- **Action 1 - Créer, adapter au niveau local des spectacles de sensibilisation**

- **Action 2 - création d'outils de communication pédagogiques** (fiches, contes, jeux, visites guidées, expositions)

- **Action 3 – référencer, aider à la mise en place et à l'impulsion des projets d'école orientés Développement durable, type agenda 21.**

→ sur la thématique des déchets

- **Action 4 : développer et diffuser un spectacle thématique**

- **Action 5 : développer les actions de sensibilisation au tri des déchets dans les écoles**

- **Action 6 : Développer les opérations « Nettoyons la nature ».**

→ sur la thématique de la mobilité

- **Action 7 : création d'un spectacle spécifique et projet de Bus expo itinérant**

- **Action 8 : développer les Car à pattes**

→ sur la thématique des ressources naturelles et des espaces naturels

- **Action 9 : Développer les actions de sensibilisation visant à faire découvrir le milieu naturel et à observer la biodiversité**

- **Action 10 : Développer les projets liés à la préservation des ressources naturelles** (l'eau, l'air, le bruit et sensibilisation aux risques naturels)

→ sur la thématique de l'agriculture et de l'alimentation

- **Axe 2. Action 11 : Développer les jardins pédagogiques dans les écoles de l'agglomération.**

- **Axe 2. Action 12 : Promouvoir la consommation des fruits et des légumes dans les écoles**

→ sur la thématique des économies d'énergie et des énergies renouvelables

- **Action 13 : développer les actions à l'intérieur des établissements scolaires** (bons gestes, brigade anti-gaspi...).

→ sur la thématique de la solidarité locale et internationale

- **Action 14 : développer les actions** (lutte discriminations, liens intergénérationnels, handicap, vie associative/ jumelage, ville amie des enfants, actions solidaires, commerce équitable...)

N° et Titre de la fiche	Eco-citoyenneté 1 : Programmes et actions de sensibilisation des acteurs et des citoyens
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Axe 4- les outils de sensibilisation sur les thématiques du grenelle à destination des adolescents <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : projet de vacances axées sur le DD - Action 2 : développer et favoriser les nouveaux outils de communication (Vidéos, clips, film, NTIC...) Un des moyens : favoriser l'émergence de projets et la création de supports par les ados eux-mêmes • Axe 5- Développer les outils de Sensibilisation sur les thématiques du grenelle à destination des entreprises et les associations des zones d'activités économiques <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : préservation de l'environnement (plans de déplacements d'entreprises, économies d'énergie et aux énergies durables, développement des chantiers propres, l'utilisation de sacs réutilisables auprès de tous les commerces du département ...) - Action 2 : performance économique (gestion des risques, qualité et sécurité des produits, traçabilité, mode de conception et production éco-reponsables, innovation et investissement) - Action 3 : performance sociale (participation et intéressement, formation, organisation du temps de travail, santé et sécurité, diversité ...)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que les acteurs du réseau et la population s'approprient les objectifs du grenelle, qu'ils se mobilisent autour de ces objectifs • Former et impliquer des franges de plus importantes de la population • Constituer un réseau d'acteurs qui soient des relais actifs de la démarche • Modifier les comportements et des habitudes
Echéancier envisageable	Ces actions vont être progressivement mise en place, à partir de 2009 et se poursuivront jusqu'en 2015, et au delà

N° et Titre de la
fiche

Eco-citoyenneté 2 : Faire de PMCA et de la Ville de Perpignan des acteurs exemplaires

Descriptif

- **Axe 1 – Commande publique et achats durables**
 - **Action 1 : Faire évoluer la flotte de véhicules**
 - 1) Remplacer progressive de la flotte de véhicules par des modèles propres
 - 2) utilisation mutualisé des véhicules (développer les pools de véhicules au sein des directions)
 - **Action 2 : introduction systématique de clauses "DD" dans les commandes et marchés publics**
 - 1) Achats de matériels et d'outils éco-conçus, matériaux recyclables, équitables et durables
 - 2) favoriser le recours aux chantiers propres dans les marchés
 - 3) systématiser dans les marchés les clauses d'insertion (10% des heures travaillées réalisées par des personnes en insertion)
 - 4) favoriser le recours aux entreprises d'insertion (art30 du code des marchés)
- **Axe 2 – Politique d'économies d'énergies des collectivités**
 - **Action 1 : généraliser les labels BBC et HQE pour tous les nouveaux bâtiments publics**
 - **Action 2 : réaliser un audit énergétique et de la consommation d'eau, élaboration d'un programme de rénovation des bâtiments publics existants et mise en place d'un suivi de consommation**
 - **Action 3 : action en matière d'éclairage public** (intensité et changement des ampoules et matériels)
- **Axe 3 – Politique d'économies d'eau et pratiques respectueuses de la ressource**
 - **Action 1 : généraliser les systèmes d'économies d'eau dans les bâtiments publics**
 - **Action 2 : améliorer les systèmes de détection des fuites et la réactivité de gestion des interventions**
 - **Action 3 : mise en place de pratiques respectueuses de la ressource en eau pour la gestion des espaces verts**
(recherche d'économies d'eau, plantation de végétaux adaptés au climat, réduction de l'usage des produits ...)

N° et Titre de la fiche	Eco-citoyenneté 2 : Faire de PMCA et de la Ville de Perpignan des acteurs exemplaires
Descriptif (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ● Axe 4– Programme de changement des pratiques et des modes d'interventions <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : Faire évoluer les comportements au quotidien Réduction des consommations de carburant des engins de propreté, conduite souple des véhicules de service, utilisation économes du papier (R/V), électricité, eau, chauffage, climatisation... - Action 2 : incitation à de nouvelles pratiques de travail et adaptation des missions dans chaque direction ● Axe 5– Mobilité durable et déplacements <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : plan de déplacement d'entreprise PMCA/Ville (co-voiturage, transports collectifs, vélos, piétons) - Action 2 : conf-call, visio-conférence ● Axe 6– Administration électronique et dématérialisation des procédures <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : généraliser la diffusion de l'information par e-mailing (usage interne et externe) - Action 2 : expérimenter le recours au parapheur électronique - Action 3 : développer l'e-administration et l'accès aux services en ligne
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire en sorte que les acteurs des collectivités (agents, élus...) s'approprient les objectifs du grenelle, qu'ils se mobilisent autour de ces objectifs ● Constituer un réseau d'acteurs qui soient des relais actifs de la démarche ● Modifier les comportements et les habitudes ● Que l'exemplarité de la démarche suscite une émulation auprès des autres collectivités
Echéancier envisageable	Certaines de ces actions sont déjà mises en place, les autres seront engagées à partir de 2009 et se poursuivront jusqu'en 2015, et au delà

N° et Titre de la fiche	Eco-citoyenneté 3 : création de la maison du grenelle et du DD
Descriptif (suite)	<p>L'idée d'une structure partenariale, bien identifiée, rassemblant dans un lieu unique un ensemble de services et d'informations relatives aux thématiques du Grenelle apparaît légitime.</p> <p>Le public trouverait au sein de ce guichet unique tous les renseignements utiles dans les domaines de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sobriété et l'efficacité énergétique (conseils et choix d'équipements et d'investissements, sensibilisation et formation...) - la mobilité durable (présentation des offres intermodales et des billetteries correspondantes, promotion des modes doux, gestion des offres de vélo stations, demain des parcs de véhicules partagés, l'animation auprès des entreprises ou des administrations des démarches de Plans de déplacements d'entreprises ou d'administrations...) - l'environnement (explications sur les nouvelles pratiques de jardinage, d'entretiens des espaces verts, dispositifs de tri, de compostage, des techniques de rétention et de réemploi des eaux de pluie...) - l'agriculture et de l'alimentation (promotion des filières courtes et des produits de qualité, éducation à la consommation des productions saisonnières locales de fruits et légumes...) - l'écocitoyenneté (lieu de mise en scène pédagogique, d'animation, d'exposition et de présentation des projets...). <p>Véritable point de convergence et de synergie, cette structure suppose d'y impliquer un ensemble de partenaires et d'autorités institutionnelles</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier et faciliter l'accès à l'information de la population • Diffuser et former aux bonnes pratiques • Donner une plus grande visibilité et une cohérence d'ensemble à l'action engagée • Outil de veille au fait des dernières pratiques et techniques innovantes
Echéancier envisageable	<p>Cette action est un projet, aucun échéancier n'a encore été fixé</p>